DÉBAT PUBLIC

CAHIER D'ACTEUR

FOS BERRE PROVENCE
UN AVENIR INDUSTRIEL EN DEBAT

02.04.2025
13.07.2025

N°46I Juillet 2025

GMIF
Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa Région

Le point de vue du Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région

Le Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région (GMIF) est une organisation syndicale patronale qui assure la représentation industrielle pour l'UPE 13. Il a pour raison d'être : de soutenir les activités maritimes et industrielles d'aujourd'hui et leurs transformations et d'accompagner le déploiement industriel de demain.

Contact : GMIF

3 Avenue José Nobre 13500 Martigues
T 04 42 43 17 03
https://www.linkedin.com/company/gmif/

EN BREF.

Fos-Berre peut devenir le pôle européen de la réindustrialisation et de la décarbonation. 1000 hectares de foncier à vocation industrielle disponibles, 31 projets, 20 milliards d'euros d'investissements, 10 000 emplois directs : c'est engagé ! Mais sans actions rapides, cette opportunité historique sera perdue.
Le GMIF tire la sonnette d'alarme : les industriels sont prêts, mais ils attendent des décisions claires. Il faut immédiatement garantir l'accès à 7 000 MW d'électricité bas carbone, adapter les infrastructures, anticiper les besoins en compétences, adapter et améliorer le cadre de vie.
Le territoire est mature, les projets sont concrets, les emplois sont là. Ce qui manque ? Une vision, une volonté, un pilotage. C'est pourquoi le GMIF demande le lancement immédiat de la feuille de route "Fos-Berre 2030", et la création d'une gouvernance dédiée, pilotée par l'État, capable de coordonner l'effort collectif.
Le territoire de Fos-Berre dispose aujourd'hui de tous les leviers nécessaires à sa réussite. Il est temps de les mobiliser collectivement au service de l'intérêt général.

Le Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région (GMIF)

Le Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région a pour objet :

1. De regrouper en une association organisée et disciplinée tous les établissements, groupements, quelles que soient leur forme, sociétés, entreprises industrielles ou commerciales, bureaux d'engineering dont l'activité industrielle, maritime ou commerciale concourt au développement de la région constituée par les sites gravitant autour de Fos, Etang de Berre et sa Région.

2. D'exiger de ses membres le respect des usages professionnels et la solidarité confraternelle.

3. D'assurer la défense des intérêts généraux de ses membres.

4. D'assurer la représentation de l'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE13)

5. D'assurer, grâce à des liaisons permanentes avec les pouvoirs et services publics, les collectivités territoriales, les élus, les milieux industriels et maritimes, les petites et moyennes entreprises, la défense des intérêts généraux, le soutien à l'industrie d'aujourd'hui et l'accompagnement au développement industriel de demain.

Son rôle :

- Représenter, animer, informer et accompagner les entreprises à vocation industrielle et maritime du territoire.
- Participer activement au développement économique du territoire.
- Le GMIF est acteur dans la relation avec les institutions du territoire et les élus ; il est représenté au sein des instances économiques du territoire. Il est organisateur de rencontres et d'échanges pour répondre aux problématiques des entreprises

Sa raison d'être :

Soutenir les activités maritimes et industrielles d'aujourd'hui et leurs transformations puis d'accompagner le déploiement industriel de demain pour lutter contre le réchauffement climatique et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 ensemble avec la société.

A ce titre, le GMIF s'engage pleinement pour le développement industriel du territoire Fos-Etang de Berre.

Un territoire historiquement industriel

Le territoire de Fos-Berre porte une tradition industrielle pluriséculaire. Dès le début du XIXe siècle, les premières activités proto-industrielles se développent autour de la soude et du savon. Cette dynamique s'intensifie avec l'arrivée du raffinage dans les années 1930, puis avec la création de la Zone Industrialo-Portuaire (ZIP) à la fin des années 1960, qui vient consolider la vocation industrielle du territoire en accueillant notamment les filières de la pétrochimie et de la sidérurgie.

L'ambition originelle de cette ZIP est bien plus ambitieuse que la ZIP actuelle, en termes d'occupation et d'implantation de sites industriels. A la suite des chocs pétroliers des années 70, et des différentes crises structurelles, le développement de la zone n'est pas allé à son terme. **Ainsi sur les 57 ans d'existence de la Zone, les 40 dernières années n'ont connu aucune implantation industrielle de premier plan**. **Ce développement erratique offre aujourd'hui une opportunité unique en Europe : un espace foncier de 10 000 hectares à vocation industrielle, permettant des synergies avec les industries existantes, ainsi que des débouchés par la voie maritime, fluviale, ferroviaire et routière.**

Aujourd'hui, ce territoire bénéficie d'un écosystème industriel unique : une diversité de filières (aéronautique, défense, chimie, énergies nouvelles, raffinage, sidérurgie…), des disponibilités foncières à vocation industrielle, des compétences reconnues, ainsi que le plus grand port français en Méditerranée.

Tous ces atouts en font un territoire stratégique pour la réindustrialisation de la France et la souveraineté énergétique et économique de l'Europe.

L'industrie, poumon économique du territoire

Si cette riche histoire industrielle a façonné le territoire, elle irrigue également l'ensemble des secteurs économiques. **En 2023, l'industrie représente 32% des emplois privés en région** Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec 467 000 emplois directs et indirects. Sur la seule Zone Industrialo-Portuaire de Fos, c'est 250 000 emplois induits liés à l'activité industrielle. Ces salariés gagnent en moyenne 37% de plus que les salariés d'autres secteurs, et génèrent 22.3 milliards, soit 11 % de la valeur ajoutée régionale. Un emploi industriel génère ainsi en moyenne 137 500 € de valeur ajoutée, soit 59 % de plus qu'un emploi dans un autre secteur. De plus, en 2021, les industriels régionaux ont réalisés 6 milliards d'investissements, soit 13.1 % de la Formation Brute de Capital Fixe Régionale.

Les investissements et recrutements massifs annoncés contribueront à dynamiser durablement l'économie régionale au cours des prochaines années.

Une impérative transition

L'industrie française doit impérativement achever sa transition écologique et énergétique et développer de nouvelles filières, d'une part pour **répondre à l'urgence climatique** et viser le net zéro avec l'ensemble de la société d'ici 2050, d'autre part pour **préserver sa compétitivité** face aux industries hors Europe. Les industriels européens évoluent dans un cadre réglementaire exigeant tant sur les objectifs de baisse d'émission, que sur les délais. **Il faut que l'Europe protège son tissu productif** en imposant les mêmes normes à l'importation, et que les **territoires facilitent les projets de reconversion, transformation et implantation**. Alors, l'industrie européenne pourra redevenir compétitive et être la première industrie mondiale décarbonée.

Opportunité unique

Ces 31 projets industriels **représentent une opportunité unique** de capter 20 milliards d'euros d'investissement, et de **façonner le territoire pour les trois prochaines générations, au moins**. Nous avons la responsabilité collective de permettre à ce territoire de **devenir un pôle européen de la décarbonation,** et de participer à **la réindustrialisation de la France**.

De nombreuses parties prenantes travaillent depuis des années pour permettre ce *momentum*. Par le passé **ce territoire a déjà connu des échecs d'implantations**, néanmoins les différentes parties prenantes ont su travailler ensemble pour renforcer l'attractivité du territoire. Nous ne pouvons pas nous permettre de rater ce tournant vers la transition énergétique et industrielle.

Il est maintenant indispensable que des décisions soient prises rapidement pour déployer les conditions nécessaires à la finalisation de ces projets.

Pour concrétiser ces projets, plusieurs leviers doivent être actionnés de toute urgence :

- **Garantir l'accès à une électricité bas carbone à horizon 2030** : les besoins cumulés atteignent 7 000 MW, alors que la capacité résiduelle sur le réseau est de 600 MW ;
- **Adapter les infrastructures de transport**, notamment routières, en cohérence avec l'évolution du territoire, rappelons que 40 % des salariés industriels habitent hors du bassin Fos-Berre ;
- **Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et compétences** sur l'ensemble des filières industrielles : sur les 10 000 à 12 000 emplois directs attendus d'ici 2030, 38 % relèveront des industries vertes, 33 % de l'aéronautique, 21 % du portuaire et de l'infrastructure, 9 % de la sidérurgie bas carbone, qui viendront se rajouter sur des filières déjà en tension, avec des métiers actuels qui devront se réinventer tout en assurant un taux élevé de remplacement ;
- **Améliorer le cadre de vie loca**l afin de mieux répondre aux attentes des habitants, qu'ils soient de longue date ou récemment installés

Le GMIF appelle à une action rapide pour sécuriser l'approvisionnement en électricité décarbonée, condition indispensable à la levée de fonds des projets, à la décarbonation des industriels existants, et à la robustesse du réseau régional.

Une vision d'ensemble pour un projet de société

Au-delà de la somme des projets, c'est u**n véritable projet de société que nous devons collectivement porter.** Ce territoire est à la croisée des chemins : il doit pouvoir accueillir l'équivalent d'une nouvelle ville, avec ses routes, ses logements, ses formations, ses services de santé, ses équipements publics.

C'est pourquoi **le GMIF appelle au déploiement sans délai de la feuille de route stratégique "Fos-Berre 2030".** Ce document est indispensable pour structurer le territoire de manière cohérente, durable et ambitieuse. Nous ne pouvons pas prendre le risque de l'inaction, et passer à côté de l'opportunité de structurer ce territoire pour les cinquante prochaines années.

Une gouvernance dédiée

Les enjeux sont multiples, complexes, et dépassent le seul périmètre des industriels. Logement, infrastructures, santé, formation, mobilité collective, marketing territorial, gestion de la compensation : **aucun acteur ne peut agir seul**. **Le GMIF demande donc la mise en place rapide d'une structure de**

gouvernance dédiée, transversale et *ad hoc*, pilotée par l'État, pour fédérer toutes les parties prenantes autour de l'intérêt général.

Cette structure est essentielle pour articuler les efforts, garantir la cohérence des actions, et assurer un pilotage à la hauteur des ambitions du territoire. **Le GMIF, en tant que représentant interprofessionnel des industriels, se tient prêt à contribuer activement à cette gouvernance**.

CONCLUSION

Le temps n'est plus aux constats mais à l'action. Le territoire de Fos-Berre offre une opportunité unique en Europe : 10 000 hectares de foncier à vocation industrielle, 31 projets structurants, 20 milliards d'investissements, 10 000 emplois directs à la clé. Cependant, la transition vers une industrie décarbonée reste fragile si elle n'est pas accompagnée d'actions concrètes. **Le GMIF alerte : sans décisions immédiates, ce *momentum* historique sera perdu. Il faut garantir l'accès à 7 000 MW d'électricité bas carbone d'ici 2030, adapter les infrastructures de transport, accélérer la formation dans les filières stratégiques, et améliorer le cadre de vie pour accueillir les futurs actifs.** Le GMIF appelle au **déploiement urgent de la feuille de route "*Fos-Berre 2030*", indispensable pour structurer le territoire**. Il réclame enfin l**a création d'une gouvernance dédiée, pilotée par l'État, à la hauteur de ce défi national.** Cette mobilisation immédiate de tous est indispensable pour réussir ! Ne pas agir constituerait une grave responsabilité envers les générations à venir. **À Fos-Berre, c'est l'avenir industriel et énergétique de la France qui se joue.**

Source

Page 1 : Feuille de Route Fos-Berre 2030, Fiche d'information DREETS, Financement publics et soutien au projet
Page 2 : Ville de Marseille «*Un cube mythique, 100 % naturel et 100 % marseillais* », Souen Fontaine et Fabien Bartolotti «*La trajectoire du port de Fos, entre racines antiques et enjeux contemporains* », Jean-Philippe Beau, Jean-Paul Ferrier, Nicole Girard, Josy Richez «*Fos-sur-Mer : un espace clé pour la compréhension des changements de la société française »*
Page 2 : Etude 2023 de la Chambre de Commerce et d'Industrie Aix-Marseille Métropole
Page 3 : Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur « *Transition industrielle et besoins en énergie* », Fiche d'information DREETS « *Emploi-Compétences* » ;